

Pierre LEJEUNE
Président National

SITUATION DU PERSONNEL

Situation du personnel

L'emploi constitue un élément essentiel autorisant la réalisation du bien-être du personnel.

Au cours des derniers mois, la CGSP Cheminots est régulièrement intervenue au sein des organes paritaires afin d'exprimer ses inquiétudes quant à l'évolution de l'emploi et ses conséquences désastreuses sur les conditions de travail de l'ensemble des cheminots qui se répercutent sur leur santé mais aussi sur l'altération de la qualité du service public.



Aujourd'hui, les limites sont dépassées et la situation sur le terrain est insupportable sans que nous n'apercevions de perspectives permettant d'enrayer le phénomène.

Pis encore, le taux d'absentéisme atteint des sommets, si bien qu'il impose la **suppression de 120 trains par jour**.

Et pendant ce temps-là, le ministre de tutelle annonce fièrement sa révolution ferroviaire par l'ajout de 1000 trains supplémentaires par semaine depuis le 13 décembre.

Mais de qui se moque-t-on ?

✘ Cette situation est intolérable et intenable.

Les cheminots méritent le respect !

Ces mesures doivent permettre d'inverser le rapport négatif entre les départs et les recrutements (- 1000 au 01/11/21).


Les cheminots ne supportent plus de vaines promesses mais réclament l'accomplissement de réalisations précises permettant d'offrir des perspectives tangibles.

Lors de la Commission Paritaire Nationale du 13/12/2021, la CGSP Cheminots est intervenue afin d'exiger de connaître :

- le solde des contingents 2021
- la réalité des contingents de recrutement pour 2022 et les mesures concrètes qui seront mises en place afin de renforcer l'aboutissement de ces engagements

cheminots@cgsp.be

www.cheminots.be

 Parole de cheminots

- leur répartition géographique, par qualification
- les données relatives à l'attrition prévue pour 2022
- la planification prévue pour ces engagements
- la capacité d'absorption des centres de formation

A la réception de ces données, elles seront analysées, début janvier 2022, par les instances du secteur en vue de déterminer les actions utiles à mettre en place afin que le bien-être des cheminots et la pérennité de leurs activités soient garantis.

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter votre permanent régional qui reste à votre écoute.

Pierre LEJEUNE

Président National